

France-Montreuil: Maintenance and repair of computer equipment

OJ S 137/2015 18/07/2015

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Pôle emploi DGA SI

Postal address: 68-70 rue de Lagny

Town: Montreuil Cedex

Postal code: 93558

Country: France

Contact person: aoedsigpimac.00316@pole-emploi.fr

For the attention of: SG département achats et gestion des marchés

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://pole-emploi.e-marchespublics.com/>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other: Institution nationale publique

I.3. Main activity

Other: Emploi

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché de Prestations de maintien en conditions opérationnelles (IMAC et panne) de l'environnement poste de travail informatique de Pôle emploi.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 4

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché a pour objet de maintenir en condition opérationnelle le parc matériel de Pôle emploi en France métropolitaine et DROM, et de le moderniser.

A ce titre, les prestations attendues couvrent:

—tout déplacement de matériel,

—la gestion de la logistique attachée au cycle de vie d'un équipement (réception, stockage, étiquetage, masterisation, la préparation de la fin de vie des matériels et « blanchiment » des disques durs;

—La gestion du dépannage d'un équipement;

—La gestion de la modernisation d'un équipement (Imac);

—D'autres prestations associées: appropriation, réversibilité, inventaire, livraison et prestations d'expertises spécifiques.

II.1.6. CPV code(s)

50312000 Maintenance and repair of computer equipment, 72514300 Facilities management services for computer systems maintenance, 72514000 Computer facilities management services, 72500000 Computer-related services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

II.1.9. Information about variants

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Passée selon la procédure prévue à l'article 29 du décret no 2005-1742 du 30.12.2005, la présente consultation vise à la conclusion d'un marché à bons de commande mono-attributaire conformément aux dispositions de l'article 43 du décret précité.

Le marché est conclu sans minimum et/ou maximum exprimés en quantité ou en valeur.

Le marché est conclu pour une durée ferme de deux (2) ans fermes à compter de sa date de notification au Titulaire.

Le marché est reconductible expressément pour une période de deux (2) fois un (1) an par lettre recommandée avec avis de réception, trois (3) mois avant sa date d'échéance. Le titulaire du marché ne peut refuser la reconduction. Il ne saurait prétendre à aucune indemnité du fait de la non-reconduction du marché.

la durée du marché ne pourra pas excéder quatre (4) ans.

volumétrie estimative, pour information:

le marché actuel couvre environ 1500 sites (France métropolitaine et Drom), 12 000 pannes en moyenne/an, 35 000 modernisation et mise au rebus/an d'équipements/matériels. Pôle emploi n'est pas engagé sur ces volumes pour le marché à venir.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucun cautionnement ou garanties exigés.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Marché financé à partir des contributions et subventions mentionnées à l'article L.5312-7 du code du travail(hors fonds communautaire) et sur les ressources propres de l'établissement. Paiement sous 30 jours à date de réception de la facture, par virement.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats peuvent présenter leur offre sous la forme d'un groupement solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Pôle emploi, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article 4 du décret no2005-1742 modifié en incluant dans le présent marché une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1. Une Présentation de candidature ou Dc1, établie conformément au document joint au dossier de la présente consultation, datée et signée par une personne ayant compétence à cet effet,
2. Dans le cas où le soumissionnaire est en redressement judiciaire au sens de l'article L.631-1 du Code de Commerce ou toute autre procédure équivalente pour les candidats régis par un droit autre que le droit français, la Copie du jugement l'autorisant à poursuivre son activité pendant toute la durée d'exécution du marché.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Une Déclaration de candidature ou Dc2, établie conformément au document joint au dossier de la présente consultation, datée et signée par une personne ayant compétence à cet effet qui précise les éléments suivants:
— Déclaration du chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations, objet du marché, réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles, ainsi que la part de marché dans ce domaine. Les montants sont donnés en euro HT/TTC;
— Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— Présentation des principales références sur des prestations similaires à celles de la présente consultation et réalisées au cours des trois dernières années, en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les soumissionnaires donnent les coordonnées des clients afin que le pouvoir

adjudicateur puisse joindre ces derniers et vérifier les références fournies par le candidat;

- Description des effectifs annuels du candidat, au sens de l'article L.1111-2 du Code du Travail, pour chacune des trois dernières années avec le pourcentage du personnel d'encadrement.
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,
- certificats de qualifications professionnelles. Le pouvoir adjudicateur dans ce cas précise que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques (ex: normes Iso ou équivalent, etc.). Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 55
2. Valeur technique. Weighting 45
3. Dont Organisation, processus et logistique proposés. Weighting 16
4. Dont Prestation de gestion du maintien en conditions opérationnelles (panne/imac). Weighting 14
5. Dont Gouvernance du marché. Weighting 10
6. Dont Responsabilité sociétale des organisations. Weighting 5

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

SI/AOO/2015/07

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

7.10.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Le marché est conclu pour une durée ferme de deux (2) ans fermes à compter de sa date de notification au Titulaire.

Le marché est reconductible expressément pour une période de deux (2) fois un (1) an par lettre recommandée avec avis de réception, trois (3) mois avant sa date d'échéance. Le titulaire du marché ne peut refuser la reconduction. Il ne saurait prétendre à aucune indemnité du fait de la non-reconduction du marché.

La durée du marché ne pourra pas excéder quatre (4) ans.

Aucune offre ne sera recevable après la date et heure suivante: mercredi 7.10.2015 à 12:00

Chaque candidat est responsable du délai d'acheminement des plis, par voie postale ou par coursier.

Tout incident d'utilisation de la plateforme peut être signalé avec l'indication « Si/Aoo/2015/07 » dans son objet, à l'adresse suivante:

aoedsigpimac.00316@pole-emploi.fr

Pôle emploi, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article 4 du décret no 2005-1742 modifié en incluant dans le présent marché une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 15.7.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Montreuil

Postal address: 7 rue Catherine Puig

Town: Montreuil

Postal code: 93100

E-mail: greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Telephone: +33 149202000

Fax: +33 149202099

Internet address: <http://montreuil.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — soit contre un acte détachable du contrat dans un délai maximal de deux mois à compter de la notification de la présente décision;

— soit avant la conclusion du contrat sur la base de l'article L.551-1 du Code de justice administrative;

— soit après la conclusion du contrat sur la base de l'article L.551-13 du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours suivant les conditions fixées à l'article R.551-7 du même code;

— soit par un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général Adjoint SI de Pôle Emploi — 70 rue de Lagny — 93100 Montreuil;

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

15.7.2015